



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **Article 1 – Objet**

Les présentes conditions générales définissent les modalités de fourniture par l'organisme de formation au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) bénéficiaire d'une ou plusieurs prestations de formation sous la forme de stages en sessions intra et inter-entreprises.

Toute demande d'inscription à une formation de l'organisme de formation suppose l'acceptation sans réserve de ces conditions générales de vente.

### **Article 2 – Modalités d'inscription**

La validité de toute proposition de formation est indiquée sur la proposition commerciale envoyée au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire). Au-delà de cette date, la proposition commerciale est considérée comme caduque.

La mise à disposition par l'organisme de formation d'un formateur n'est définitive qu'à la signature d'un contrat de formation que l'organisme de formation fait parvenir en double exemplaire au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) après avoir défini les modalités de la prestation avec ledit CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire). Toute inscription sera réputée définitive à réception dudit contrat. Pour chaque inscription, une convention de formation professionnelle ou un contrat de formation professionnelle établi selon les textes en vigueur, peut être adressé au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire). L'organisme de formation adresse une convocation mentionnant l'adresse et les horaires de la formation quelques jours avant la date de démarrage de la session. Les cours débutent à 09 h 00 et se terminent à 17 h 00. Cet horaire est indicatif, il peut varier en fonction des formations et du site.

### **Article 3 – Niveau requis et adéquation**

L'organisme de formation définit le niveau requis pour suivre chacune des formations qu'il propose. Cette définition se trouve dans le programme fourni par ses soins (voir prérequis).

Il appartient au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) d'évaluer ses besoins en formation et de vérifier si le niveau du stagiaire amené à suivre l'une des formations de l'organisme de formation correspond au niveau requis pour celle-ci.

Par conséquent, l'organisme de formation ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations qu'il propose



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793



aux besoins du CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) ni du niveau de compétence du CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire).

#### **Article 4 – Modalités de règlement et prix**

##### Prix

Les tarifs du catalogue sont exprimés sans tva. Les prix indiqués pour les formations en intra sont des prix à la journée, quel que soit le nombre de participants. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer en cas de déplacements importants. L'organisme de formation s'engage à prévenir le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) lors de la négociation du contrat si de tels frais devaient s'appliquer.

##### Facturation et règlement

La facture, payable à réception, est envoyée à l'issue de la formation au service ou à l'organisme désigné au moment de l'inscription. Les attestations de présence et les feuilles d'évaluation des participants sont jointes à la facture.

Le règlement de la facture intervient, par chèque ou par virement, à réception de cette dernière, sauf convention spécifique.

En cas de paiement effectué par un OPCO (Opérateur de compétences), il appartiendra au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

Un acompte de 50 % du prix du stage peut être réclamé lors de l'inscription. Le solde sera à régler à l'issue de la formation.

Pour les formations à destination de l'international et des DOM-TOM, le paiement à la commande est réclamé.

Tout retard de paiement portera de plein droit, après mise en demeure et jusqu'à parfait paiement, intérêts à un taux égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente majoré de 7 points (C.Com Art L. 441-6, al. 3).

À la demande du CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire), une attestation certifiant qu'un stagiaire a bien suivi les enseignements de la formation à laquelle il était inscrit peut être délivrée.

En cas de non réception de la prise en charge de l'OPCO 15 jours après la réalisation de la formation, la prestation sera facturée au CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire)

#### **Article 5 – Modalités d'annulation**

Toute annulation d'inscription de la part du CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) doit être notifiée par écrit à l'organisme de formation. . Toute annulation d'inscription à une formation intervenant



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793



moins de 5 jours ouvrés avant le début du stage entraînera le paiement par le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) d'une indemnité égale à 60 % du montant global de la formation y compris la non présence d'un stagiaire le jour de début de la session. (cf IX – dédommagement, réparation ou dédit).

Cette indemnité fera l'objet d'une facture payable à réception par le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire). Cependant, le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) a la possibilité de remplacer à tout moment, mais avant le début de la formation, un participant empêché, par une autre personne satisfaisant aux mêmes pré requis.

Toute formation commencée entraînera le paiement d'un montant équivalent à 80% du montant global de la formation. (cf. IX – dédommagement, réparation ou dédit) Toute somme payée à titre de dédommagement par le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. Celle-ci est spécifiée sur la facture et ne doit pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

Cas d'annulation de notre fait : En cas d'annulation ou de report d'un stage, le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) sera informé par téléphone au plus tard 48 heures avant le début de la session concernée sauf cas de force majeure.

Une confirmation de l'annulation sera ensuite adressée par courrier ou par fax. (cf. IX – dédommagement, réparation ou dédit)

#### **Article 6 – Mise disposition de matériels Pédagogiques**

La prestation en inter-entreprises comprend généralement la fourniture de documentation destinée à l'usage exclusif et personnel du participant. Tous les cours sont dispensés en français sauf accord préalable avec le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire).

#### **Article 7 – Propriété intellectuelle**

L'organisme de formation déclare être titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de cours et autres ressources pédagogiques mis à disposition de du CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) ou d'avoir obtenu du tiers propriétaire un droit d'usage régulier de ces derniers. Le stagiaire ou les stagiaires s'interdisent de reproduire l'animation par ou pour leur compte personnel, celui d'un autre organisme ou celui de leur entreprise.



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793



Le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) s'engage à utiliser les dits supports de cours et autres ressources pédagogiques dans les limites définies comme suit : le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations dispensées par l'organisme de formation ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'accord préalable et écrit de l'organisme de formation.

### Article 8 – Responsabilité

L'organisme de formation s'engage à apporter tout le soin possible à l'exécution des actions de formation mises à sa charge. L'organisme de formation n'est pas tenu pour responsable des dommages indirects, perte d'exploitation ou manque à gagner subis par le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) et/ou ses représentants au cours de la prestation de formation.

La responsabilité de l'organisme de formation ne saurait être engagée dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers, et aux locaux et matériels mis à disposition de l'organisme de formation mais utilisés par le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) pendant la durée des sessions de formation.

Dans le cadre d'un stage réalisé en intra-entreprise sur site, et sauf dispositions particulières, l'entreprise d'accueil se charge de toute la partie logistique (réservation de la salle de cours, mise à disposition des matériels et équipements pédagogiques...).

Dans le cadre de formation en intra-entreprise sur site, l'entreprise d'accueil est garante du bon fonctionnement de ses équipements et, en cas de défaillance de l'un d'entre eux, prendra toutes les dispositions nécessaires pour les remplacer dans un délai compatible avec la poursuite de la session. A défaut, l'organisme de formation ne pourra être tenue responsable des dysfonctionnements susceptibles d'annuler la session. Si une annulation intervenait pour ce motif, l'entreprise payerait à l'organisme de formation le montant total de la prestation tel que défini contractuellement. En tout état de cause, en cas de mise en jeu de la responsabilité de l'organisme de formation, l'indemnité mise à sa charge est expressément limitée au prix effectivement acquitté par l'entreprise bénéficiaire au titre de la prestation de formation concernée.

Dans le cadre de formation en intra-entreprise en centre, l'organisme est garant du bon fonctionnement de ses équipements et, en cas de



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793



défaillance de l'un d'entre eux, prendra toutes les dispositions nécessaires pour les remplacer dans un délai compatible avec la poursuite de la session

#### **Article 9 - Support de cours**

Dans le cas d'une formation en intra-entreprise en centre ou sur site, les supports de cours font l'objet d'une facturation supplémentaire

#### **Article 10 – Droit applicable et litige**

La présente convention est régie par la loi française. A défaut d'accord amiable, le litige relèvera de la compétence exclusive des Tribunaux de Lyon, nonobstant les cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

#### **Article 11 – Dispositions générales**

Toutes les conditions ci-dessus sont considérées comme acceptées par le CLIENT (donneur d'ordre, acheteur ou stagiaire) dès lors qu'il a passé commande. Dans le cas où l'inscription à un stage se fait par un bon de commande et non par la signature des contrats émanant de l'organisme de formation, les conditions ci-dessus restent valables, sauf accord préalable et écrit de la part de l'organisme de formation.

#### **Article 12 – Demande de Devis**

Toute demande de devis peut-être effectuée par mail ou téléphone. Magnis Formation à vous renvoyer sous un délai de 48-72 heures.

#### **Article 13 – Réclamation**

Pour toute demande de réclamation, vous pouvez adresser un mail : [qualite@magnis-formation.fr](mailto:qualite@magnis-formation.fr)